

■ **Garage Michel Raynaud**, à Roche (VD), en faillite (FOSC du 23.01.2003, p. 16). La procédure de faillite étant clôturée, la raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 7831 du 19.08.2003
(01142976 / CH-550.0.045.718-7)